

EPE - Algérie Télécom - Spa
Direction Opérationnelle des Télécommunications -Ouargla-
Adresse : Rue ROUABAH Abderrahmane Ouargla

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES
N°: AT/DOT30/SDFS/DAL/S-ACH/AAO/N°03/2026

La Direction Opérationnelles des Télécommunications -Ouargla- lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

« PRESTATION DE TRANSPORT DU PERSONNEL
CENTRE D'APPELS D'ALGERIE TELECOM OUARGLA
« Contrat à commandes »

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

Le présent avis d'appel d'offres s'adresse aux seuls soumissionnaires qui répondent aux conditions ci-après :

1. Possession d'un registre de commerce ou équivalent portant l'activité de transport du personnel
2. Disposer de quatre (04) minibus en bon état de fonctionnement, d'une capacité minimale de quinze (15) places assises chacun, conformes à la réglementation en vigueur et assurés pour le transport du personnel. L'année de mise en circulation des véhicules proposés ne doit en aucun cas être antérieure à 2020.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

Direction Opérationnelle des Télécommunications -Ouargla-
Département Achats et Logistique
Service des Achats
Adresse : Rue ROUABAH Abderrahmane Ouargla

Contre le paiement, auprès de la banque BNA d'un montant de **trois mille dinars algériens (3 000 DA)** non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire : **BNA Ouargla, Compte N°001009440300000250/15.**

Présentation des offres :

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, en indiquant, sur chaque enveloppe, **la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offres** ainsi que, chaque pli correspondant, la mention, « **dossier administratif** », « **offre technique** » et « **offre financière** ».

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire, comportant uniquement les mentions suivantes :

EPE ALGERIE TELECOM-SPA
Direction Opérationnelle des télécommunications -Ouargla-
Appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales

ALGERIE TELECOM EPE/SPA RC 02B 18083

Capital social : 115.000.000.000 DA

Siège Social : Route Nationale n°05, Cinq Maisons, Mohammadia-16200-Alger

NIF : 000 216 001 808 337

NIS : 000 216 290 656 936

www.algerietelecom.dz

Email : contact@at.dz

Tél : +213 (021) 82 38 38

AT N° AT/DOT30/SDFS/DAL/S-ACH/AAO/N°03/2026

**Prestation de transport du personnel du Centre d'Appels d'Algérie Télécom Ouargla
« A n'ouvrir que par la commission AD-HOC d'ouverture des plis et d'évaluation des
offres-**

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

**Direction Opérationnelle des Télécommunications -Ouargla-
Département Achats et Logistique
Service des Achats
Adresse : Rue ROUABAH Abderrahmane Ouargla**

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres est fixée à **quinze (15) jours calendaires** de **08h00 à 12h00** à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale et sur le site web d'Algérie Télécom.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **12h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date d'ouverture des plis.